CAN Dividendes canadiens 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit surtout dans des actions canadiennes, par l'intermédiaire du Fonds de dividendes canadiens Mackenzie.

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à plus long terme, qui est à la recherche d'un revenu en dividendes et du potentiel de croissance des actions, et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent grimper et dégringoler du jour au lendemain, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE

FAIBLE | MODÉRÉ | ÉLEVÉ

Catégorie de fonds
Actions canadiennes de dividendes et revenu

Date de création
04 novembre 2019

Ratio des frais de gestion (RFG)*
-

Gestion du fonds
Placements Mackenzie

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions canadiennes	85,0
Actions américaines	8,9
Unités de fiducies de revenu	3,1
Actions internationales	2,0
Espèces et équivalents	1,0



Répartition géographique (%)

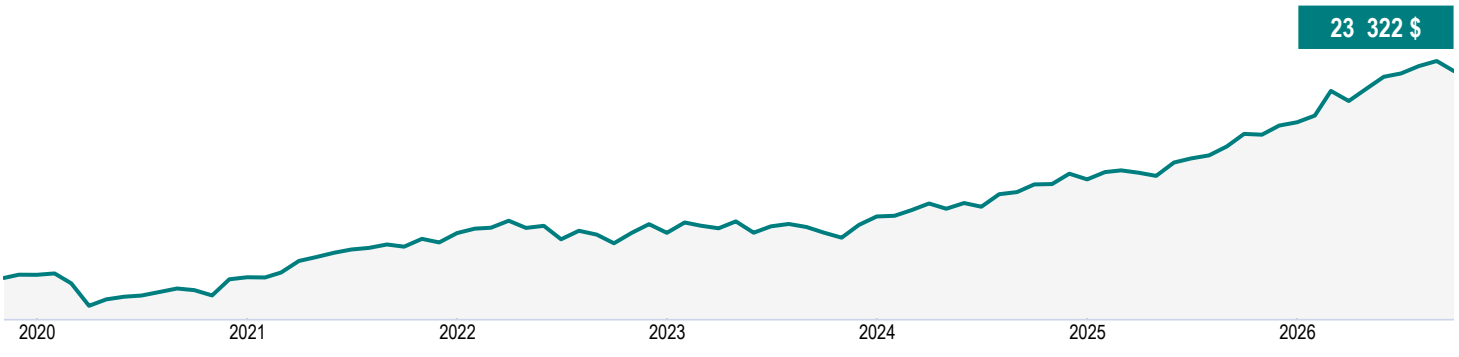
Canada	88,2
États-Unis	8,9
Bermudes	0,9
Royaume-Uni	0,4
France	0,3
Irlande	0,2
Suisse	0,2
Japon	0,2
Allemagne	0,1
Autres	0,6



Répartition sectorielle (%)

Services financiers	34,1
Énergie	18,2
Matériaux de base	12,4
Services industriels	8,9
Technologie	5,7
Services publics	5,0
Services aux consommateurs	4,0
Biens industriels	3,0
Soins de santé	2,7
Autres	6,0

Croissance d'une somme de 10 000 $ (depuis la création du fonds)



CAN Dividendes canadiens 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

Renseignements sur le fonds

Au 31 juillet 2026

Principaux titres	%
Banque Royale du Canada	9,0
Banque Toronto-Dominion	5,5
Canadian Pacific Kansas City Ltd	4,0
Manulife Financial Corp	3,9
Canadian Natural Resources Ltd	3,8
Agnico Eagle Mines Ltd	3,6
Enbridge Inc	3,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,3
Banque de Montréal	3,2
Power Corp of Canada	2,5
Répartition totale des principaux titres	**42,2**

Au 31 juillet 2026

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	9,29 %
Rendement du dividende	2,24 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	308 832,2 $

Actifs nets (millions de $)
342,3 $

Cours
23,32 $

Nombre de titres
210

Placement initial minimal
100 000 $
Un minimum de 500 000 $ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGE058I

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-2,71	**0,65**	**16,46**	**20,97**	**21,76**	**14,19**	**-**	**13,05**

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
22,49	**17,11**	**8,16**	**0,13**	**28,31**	**-1,52**	**-**	**-**

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 décembre 2019 - 30 septembre 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
16,72 %	**oct. 2025**	**9,89 %**	**dec. 2024**	**14,14 %**	**100,00 %**	**23**	**0**

CAN Dividendes canadiens 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Placements Mackenzie.

Commentaires sur les marchés

L'économie canadienne est demeurée sous pression au deuxième trimestre, l'incertitude commerciale ayant continué de peser sur la confiance des entreprises, même si le marché de l'emploi a montré des signes de stabilisation. L'emploi a progressé en mai et le taux de chômage a diminué à 6,6 %. L'inflation s'est accélérée, le rythme annuel passant de 2,8 % en avril à 3,2 % en mai, car la hausse des prix de l'essence liée au conflit au Moyen-Orient a fait grimper les coûts de l'énergie. Les mesures de l'inflation de base sont demeurées plus près de 2 %.

La Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 2,25 % lors de ses réunions d'avril et de juin, soit pour une quatrième et une cinquième fois consécutive. La Banque du Canada a indiqué qu'elle ne tenait pas compte de l'effet temporaire de la hausse des prix de l'énergie, tout en surveillant les signes d'une persistance accrue des pressions sur les prix, et elle a souligné les risques dans les deux sens découlant du différend commercial avec les États-Unis et du choc énergétique.

Les actions canadiennes ont progressé au deuxième trimestre. L'indice composé S&P/TSX a atteint un sommet record en juin, portant son gain depuis le début de l'année à environ 10 %. Le secteur de l'énergie s'est démarqué au début du trimestre, alors que les prix du pétrole brut demeuraient élevés, et la plupart des secteurs ont terminé en hausse. Le secteur des matériaux a reculé, les prix de l'or ayant fortement diminué après leur envolée record précédente. Le nombre de meneurs du marché a augmenté à mesure que le trimestre avançait et que les prix du pétrole diminuaient.

Rendement

La sélection des titres des matériaux et de l'énergie a contribué au rendement. La sous-pondération des matériaux a également contribué au rendement.

La surpondération de Power Corp. du Canada et de la Société Financière Manuvie a contribué au rendement du Fonds. L'action de Power Corp. a été soutenue par les bénéfices de ses sociétés sous-jacentes et la redistribution du capital aux actionnaires. Manuvie a fait état d'une hausse des revenus et d'une croissance des affaires nouvelles. L'absence de placements dans Kinross Gold Corp. et Franco-Nevada Corp. a contribué au rendement, car les investisseurs ont eu une incidence négative sur les actions aurifères.

La sous-pondération et la sélection des titres dans le secteur des technologies de l'information ont nui au rendement, tout comme la sélection des titres dans le secteur de la consommation discrétionnaire.

La surpondération de Mines Agnico Eagle Ltée et de TELUS Corp. a nui au rendement. Agnico Eagle a été touchée par le repli des actions aurifères en raison de la volatilité des prix de l'or et des attentes de hausse des taux d'intérêt. TELUS a ressenti l'incidence des prix concurrentiels, de la hausse de l'intensité du capital et des taux d'intérêt. Canadian Natural Resources Ltd. a nui au rendement, car les prix du pétrole brut ont chuté par rapport à leurs sommets d'avril. Les actions du secteur de l'énergie ont souffert de la volatilité croissante des prix des produits de base.

CAN Dividendes canadiens 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté plusieurs nouveaux placements, notamment dans South Bow Corp. et Jabil Inc.

Le placement dans Dollarama Inc. a été étoffé en raison de la croissance des ventes des magasins et de ses bénéfices défensifs. Nous avons augmenté nos placements dans Canadien Pacific Kansas City ltée en raison de l'optimisme du sous-conseiller à l'égard des avantages à long terme de son réseau, de son efficacité opérationnelle et des occasions de croissance transfrontalière. Le placement dans Keyera Corp. a été étoffé après la conclusion de son acquisition des activités canadiennes de liquides de gaz naturel de Plains All American Pipeline LP. De l'avis du sous-conseiller, l'acquisition devrait soutenir la plateforme intermédiaire intégrée de la société. Les placements dans Brookfield Asset Management Ltd. et CGI inc. ont également été étoffés. Certains placements dans les secteurs des soins de santé, des biens de consommation de base et des produits financiers ont été liquidés au profit d'autres placements. Pour financer de nouveaux achats et gérer l'exposition aux secteurs, le sous-conseiller a réduit les placements dans Mines Agnico Eagle Ltée et Teck Resources Ltd. Les placements dans Canadian Natural Resources Ltd., Cenovus Energy Inc., Corporation TC Énergie et Enbridge Inc. ont été réduits en raison de la volatilité croissante des prix des produits de base. Le sous-conseiller a réduit les placements aux États-Unis et à l'échelle mondiale, notamment dans Exxon Mobil Corp., TotalEnergies SE et Brookfield Infrastructure Partners Lp.

CAN Dividendes canadiens 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Dividendes canadiens 100/100 (PS2)

30 septembre 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., ‡Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.